

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : IMT MINES ALES – Ecole nationale supérieure des mines d'Alès - 6 avenue de Clavières - 30319 Alès Cedex

Objet du marché : réalisation d'une œuvre artistique dans le cadre du projet CREAAP dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'IMT Mines Alès et la maîtrise d'œuvre par le cabinet d'architecture Emmanuel Nebout.

Le présent marché répond à l'obligation de décoration des constructions publiques, dite procédure du « 1% artistique » prévue par le décret n°2002-677 du 29 avril 2002 modifié.

Mots descripteurs : œuvre d'art.

Lieu d'exécution de la prestation : 8, rue Jules Renard - 30319 Alès Cedex

Caractéristiques principales du projet CREAAP et de l'école :

Pour asseoir sa stratégie visant à développer ses activités d'enseignement et son positionnement sur la créativité, l'IMT Mines Alès s'est lancée dans un chantier de transformation de son campus scientifique de Croupillac. Le projet CREAAP permet de positionner l'apprentissage et la créativité au cœur des laboratoires de l'école. Pour répondre à ses perspectives, il comprend :

- Un bâtiment largement dédié à l'apprentissage qui accueille, outre des salles de cours, travaux pratiques et amphithéâtres, des équipes de recherche et des équipements autour des enseignements de spécialité,
- Un hub créativité au cœur du campus, nœud de conjonction des activités d'enseignement, de recherche et de développement économique, permettant de mettre en œuvre des méthodes pédagogiques innovantes à partir de la créativité, pour les élèves en alternance comme pour ceux en formation généraliste.

Les surfaces utiles projetées pour ces nouveaux bâtiments sont respectivement de 4079 m² pour le bâtiment apprentissage (hors parking) et de 1200 m² pour le hub créativité, pour un coût total du projet de l'ordre de 12 M€.

Prestations attendues – Programme artistique :

L'œuvre doit permettre aux visiteurs de tout de suite saisir la nature du site et le positionnement de l'Ecole, à savoir « La science et la créativité pour inventer un monde durable. »

L'œuvre se fera l'expression d'enjeux qui touchent à l'acquisition des savoirs et des techniques, en mettant en exergue la créativité et la notion de développement durable et pourra s'appuyer sur certains domaines d'expertise de l'Ecole à savoir :

- Génie civil & bâtiment durable
- Eco-matériaux innovants
- Environnement, énergie et prévention des risques
- Informatique et Intelligence artificielle
- Industrie du futur
- Ressources minérales et environnementales

Au-delà des visiteurs, cette œuvre se doit d'être inspirante et enthousiasmante pour toutes les personnes du site.

Elle doit en cela contribuer à renforcer la vocation du Hub Créativité : un lieu des « possibles », propice à la réunion, à l'information et à la communication ; un lieu du « savoir-faire » et du « faire savoir », dimensionné de façon prospective sur trois niveaux pour disposer d'une grande évolutivité, en vue d'accueillir les usages évoqués dans le programme (incubateur d'entreprises, centre de créativité).

L'œuvre sera localisée à l'intérieur du hub, bâtiment, organisé autour d'un espace ouvert et de coursives s'enroulant du niveau bas jusqu'au dernier niveau, couvert par une coque, portée par une savante structure en bois apparente.

L'œuvre sera visible depuis l'entrée dans le vaste hall accueillant les gradins l'amphithéâtre et pourra investir tout ou partie des surfaces suivantes :

- Les garde-corps des coursives en Placoplatre, s'enroulant, tel un ruban, autour de l'atrium.
- Les vitrages des 2 faces de la trémie d'ascenseur.
- Tout l'espace de l'atrium par le biais d'un dispositif d'éclairage ou de projection depuis un point haut, situé au-dessus de l'ascenseur au R+2.

Budget global de l'opération :

Le budget global du 1% artistique s'élève à **120 000 € TTC**.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : le délai d'exécution de l'ensemble des prestations sera proposé par le candidat dans son offre.

Sélection des candidatures et jugement des offres :

- 1) **Eléments nécessaires à la sélection des candidatures (phase n°1) :**

Situation juridique - références requises : fourniture des formulaires DC1 et DC 2 téléchargeable sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Capacité économique et financière - références requises : déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : le curriculum vitae de l'artiste ou des artistes du groupement, ses références ; une note d'intention présentant la motivation de l'artiste, sa compréhension du projet, la démarche intellectuelle et artistique envisagée (sans toutefois proposer à ce stade un projet artistique précis) ; un dossier artistique présentant une sélection des œuvres réalisées par l'artiste, en couleur, accompagnées d'une légende précisant l'année de réalisation, l'objet de la commande. Le cas échéant, le dossier pourra contenir des supports illustrant le travail de l'artiste (ouvrages, publications, catalogues, etc.) ou tout autre élément permettant d'apprécier la démarche de l'artiste et la qualité de son travail.

Critères de sélection des candidatures : qualité et l'exigence du dossier artistique transmis : 30% ; adéquation de la démarche artistique avec les objectifs de la commande : 40% ; expérience du candidat assurant de la faisabilité du projet proposé : 30%.

Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre : 3.

- 2) **Eléments nécessaires au choix de l'offre (phase n°2)**

Les candidats admis à poursuivre la procédure doivent produire les documents suivants : offre financière, aussi détaillée que possible, incluant les éventuels coûts de maintenance, un pré-projet, sous la forme

d'esquisse, maquette ou tout autre moyen permettant d'apprécier la qualité du projet et son intégration au futur bâtiment, une attestation d'affiliation ou d'assujettissement à la Maison des artistes-sécurité sociale ou à l'Agessa,

Critères d'attribution : qualité de la proposition artistique et de son intégration dans le bâtiment : 40% ; adéquation du projet avec le montant financier annoncé de la prestation : 30% ; capacité à réaliser le projet artistique en tenant compte notamment des contraintes de réalisation, de fonctionnement, de conservation préventive du projet et du calendrier : 30%

Les modalités de notation sont présentées dans le règlement de consultation.

Type de procédure : procédure adaptée restreinte avec possibilité de négociation.

Date limite de remise des candidatures : **29 mai 2020 à 12 h 00**

Autres renseignements : les candidats pourront télécharger le dossier dans son intégralité sur la plateforme des achats de l'Etat à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>. La référence du dossier est : **2020_IMT_ALES_OEUVRE_ART**

Nombre et valeur des primes qui seront attribuées : une indemnité de 3000 euros TTC sera versée aux candidats présélectionnés dont le projet n'aura pas été retenu, à condition que le projet soit conforme aux exigences de l'IMT d'Alès exprimées dans le dossier de consultation. Le pouvoir adjudicateur pourra décider de supprimer ou de réduire le montant de cette indemnité en cas d'insuffisance manifeste des projets présentés (article 2172-14 du CMP).

Renseignements complémentaires : le pouvoir adjudicateur impose la transmission des candidatures par voie électronique. Sous réserve des dispositions spécifiques relatives à la copie de sauvegarde, il ne permet donc pas aux candidats d'adresser leurs candidatures sous format « papier », seule la forme dématérialisée étant admise par le pouvoir adjudicateur.

Les communications et les échanges d'informations effectués par le pouvoir adjudicateur dans le cadre de cette procédure de passation (hors signature électronique du marché) s'effectueront par voie électronique. Les candidats devront faire parvenir au plus tard 8 jours avant la date de remise des candidatures et des offres, une demande sous la forme de question depuis la plateforme de dématérialisation <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Une visite du site sera organisée. Elle aura a priori lieu **le 8 juillet à 10h00**. Cette date est susceptible de modifications en raison de la pandémie actuelle et/ou d'impossibilité majeure des candidats sélectionnés.

Autres renseignements : voir le règlement de la consultation (phase candidatures) qui décrit de façon détaillée les modalités de la procédure de passation au stade des candidatures.

Date d'envoi à la publicité : **29 AVRIL 2020**